

FLEVILLE devant NANCY



SOMMAIRE

Éditorial du Maire	
Administration Municipale	2
État-Civil Année 1982	3
Renseignements utiles	4
Commissions Municipales	5
Ce qu'il faut savoir	6-7
Les Travaux dans la Commune	8-9
Les Échos de la Cité	10
Le Troisième Age	11
Les Écoles	12
L'Association Familiale	13
Fléville-Loisirs	14-15
Club Philatélique	16
Hand-Ball	17
Chronique	18-19-20-21-22



LE MAIRE
LE CONSEIL MUNICIPAL
LES COMMERCANTS
ET ARTISANS
LES ENTREPRENEURS
ET INDUSTRIELS

**vous présentent
leurs meilleurs vœux
pour la nouvelle année**



EDITORIAL DU MAIRE

Avec ce bulletin qui est le dernier d'une série qui a voulu, tout au long de ces dernières années, vous donner le reflet de ce qui s'est passé dans notre Commune, se termine notre mandat. Nous avons le plus souvent dû faire face à des nécessités plutôt que de concevoir de nouvelles réalisations, mais nous avons donné avant tout priorité à la sécurité et à l'entretien.

Malgré tout, en nous reportant six années en arrière, nous nous apercevons que Fléville s'est transformé, tant au point de vue Mairie, Personnel communal, matériel, zone industrielle, transports, etc... et cela sans trop souffrir de pression fiscale, ce qui est appréciable en cette période de récession économique.

Nous avons assisté également à l'épanouissement de Fléville avec la collaboration de nos Sportifs et de nos Associations locales.

Fléville maintenant est pour l'Agglomération une commune dont le cadre de vie s'intègre parfaitement à la nature, et tout cela aux portes de Nancy.

Que va-t-il se passer le 6 mars prochain, date qui verra le renouvellement de votre Conseil Municipal ?

Je vous informe que ce jour-là, je solliciterai à nouveau vos suffrages, avec une équipe d'anciens et de nouveaux.

Je souhaite que les efforts entrepris depuis 6 ans portent enfin leurs fruits.

S'il y a de nouveaux élus, j'espère qu'ils auront comme principe de servir leur Commune comme nous l'avons fait, ou du moins avons voulu le faire, avec cœur, et qu'ils n'aient qu'une pensée : Etre Flévillois avant tout, et un objectif : la qualité de vie des habitants de la Commune.

Au seuil de cette nouvelle année, je vous présente à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour 1983.

Jean LE BRASSEUR

ADMINISTRATION

MUNICIPALE

M. Jean LE BRASSEUR, Maire : 21, rue Berlioz (tél. 356 00 29)
M. Jean-Marie GIRARD, Premier Adjoint : 2, rue du Breuil (tél. 354 61 39)
M. Claude ANTOINE, Deuxième Adjoint : 9, rue Renoir (tél. 355 13 18)
M. Daniel FROMENT, Adjoint Supplémentaire : 3, rue du Puits (tél. 354 66 81)
M. Michel BONNET : 20, rue Verlaine (tél. 351 46 24)
M. Alain BOULANGER : 22, rue des Tilleuls (354 89 01)
M. Gérard DITCHE : Chemin des Canards (tél. 354 60 51)
M. Yves GELHAYE : 37, rue Flaubert (tél. 351 47 22)
M. Jean-Claude GURY : 33, rue Flaubert (tél. 355 54 05)
M. Jean-Paul HENQUEL : 1, rue du Château (tél. 354 65 18)
Mme Josette KOKOT : 8, rue Léon Ducret (tél. 354 73 74)
M. Thierry de LAMBEL : Château (tél. 354 64 71)
M. César MENTI : 3, rue Léon Ducret (tél. 354 72 56)
M. André SOUHAIT : 19, rue Baudelaire (tél. 351 49 10)
Mme Janine THOMASSIN : rue Léon Ducret (tél. 354 65 87)

MAIRIE

Heures d'ouverture de la Mairie (tél. 354 65 00) :

Tous les jours (sauf le samedi) de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h.

Permanence du Maire et des Adjoints : Sur rendez-vous en téléphonant au Secrétariat de la Mairie ou à leur domicile.

Secrétaire Général : Monsieur Jacques JEAN

Personnel administratif : Madame Catherine BOULANGER — Madame M.-Thérèse VEGRO

Personnel Technique : Monsieur André LACAILLE — Monsieur Bernard ROUSSEAU

Agents spécialisés des Écoles Maternelles : Madame Nicole COCHARD — Madame Françoise PARISSE

Agents de service : Madame Irène ROEHN

Madame Séraphine SARRITZU

CARNET ROSE

Aurore JOINVIER	le 15 janvier
Christophe JOLY	le 21 janvier
Stéphane DENET	le 8 mars
Geoffrey BOULANGER	le 1er avril
Antoine PANTEGHINI	le 22 avril
Émilien DREYER	le 6 mai
Julien DESBROSSES	le 21 mai
Aurélie SERGNE	le 26 mai
Philipp STEINER	le 4 juin
Arnaud PAULUS	le 22 juin
Clotilde DUBOIS	le 3 juillet
Samuel BURTIN	le 12 juillet
Adeline MAIRESSE	le 16 juillet
Martine GUEHL	le 3 août
Maud SALVAN	le 1er septembre
Joël AMMANN	le 18 octobre
Coralie MATHIEU	le 29 octobre
Caroline FROMENT	le 1er novembre
Jérôme BAROTIN	le 19 novembre
Ludivine SECKINGER	le 1er décembre
Jean-Joël GRIESSER	le 14 décembre

Sincères félicitations aux heureux Parents et meilleurs vœux de «Bonne pousse» aux 21 Bébés.

CARNET BLANC

Le 6 février	Alain EDE et Jacqueline FLAMMANG
Le 15 mai	Alain RICATTE et Marie-Laurence VEGRO
Le 22 mai	Bruno SCHMITT et Véronique MARTIN
Le 12 juin	Jean-Luc DEMOISSON et Maryse HERRY
Le 19 juin	Christian LEHEUX et Sylvie CHARLES
Le 26 juin	Xavier LE BRASSEUR et Sabine GARBAGE
Le 3 juillet	Gilbert MARTIN et Anne CHARLIER
Le 4 septembre	Denis SCHWOERER et Joëlle DEMENGE
Le 11 septembre	Jean HOLZER et Lydie ADAMS
Le 18 septembre	Jean-Paul FISCHER et Aline FORNONI
Le 20 septembre	Faïçal SAAFI et Marina GRECO
Le 4 décembre	Éric REGNIER et Jocelyne FOOS
Le 18 décembre	Faustino DE OLIVEIRA et Marielle GIRARD

A ces nouveaux couples, nous renouvelons nos meilleurs vœux de bonheur.

CARNET DE DEUIL

Notre commune fut douloureusement éprouvée au cours de cette année

Monsieur François NIEMURA	le 11 janvier
Monsieur René MATHIAS	le 27 janvier
Monsieur Joseph GUSSE	le 19 mars
Madame Jean CALLET	le 27 mars
Emmanuel VEGRO	le 24 juin
Monsieur Juste RENAUDIN	le 29 juin
Monsieur Gérard ERB	le 4 juillet
Mademoiselle Marie-Louise MAUJEAN	le 25 juillet
Madame Georgette BENDA	le 4 août
Madame Marie AUBRY	le 10 août
Monsieur Gilles THIERY	le 1er septembre
Madame Raymonde HOLZER	le 2 octobre
Mademoiselle Henriette CHONE	le 19 novembre
Monsieur Jean-Luc NERINA	le 21 novembre
Madame Marie ELOY	le 23 décembre

Nous prions les familles de trouver ici l'expression de notre sympathie

RENSEIGNEMENTS UTILES...

ÉCONOMIE ET FINANCES

Trésorerie Principale de Vandœuvre — Recette municipale de Fléville : Hôtel de ville, rue de Parme — 54500 Vandœuvre-lès-Nancy. Permanence en Mairie de Fléville annoncée par voie de presse et affichage.

Inspection des Impôts : Centre des Impôts de Nancy Sud-Est, Cité administrative, bâtiment H, rue Sainte-Catherine, Nancy (tél. 336 40 10).

SERVICES DE SÉCURITÉ

Sapeurs-Pompiers de Fléville : Chef de corps : M. MALGRAS (tél. 351 50 08).

Service des Pompiers de Nancy : (tél. 18).

Gendarmerie de Ludres : Rue du Bon Curé, Ludres (tél. 354 04 51).

Centre Anti-Poisons : Nancy (tél. 336 36 36)

Service Continuité des soins : Médecins de garde (tél. 337 24 24).

SANTÉ ET SERVICE SOCIAL

Pharmacie : Mme SIAUD, rue du Château, Fléville (tél. 354 65 80).

Infirmières : Mme FROMENT - Melle MARCHAL - 3, rue du Puits, Fléville (tél. 354 66 81).

Assistantes sociales : Mme Béatrice PERRIN - Au village le premier mardi du mois de 9 h à 10 h à la Mairie ; - à Ludres tous les mardis de 14 h à 15 h au Centre Médico-Social, rue du Bon Curé (tél. 354 95 32 et 354 92 98).

Mme Catherine HEDRICH - Secteur ZAC - Permanences à Heillecourt

Immeuble Fujita, Place de la République (tél. 356 58 06) le mardi de 19 h à 12 h et le jeudi de 16 h à 18 h (sauf la première semaine du mois).

Médecin : M. JOLY, 5, rue du Puits (tél. 354 70 86 — 354 87 60).

Puéricultrice : Mme NICAISE, Centre Médico-Social de Ludres (tél. 354 92 98).

Garde d'enfants ou halte-garderie : S'adresser à la Mairie de Fléville qui détient la liste officielle des nourrices agréées.

Culte catholique : M. l'Abbé GEORGES, Curé de Fléville (tél. 354 64 39).

SERVICES DIVERS

District urbain : 4, rue Albert Ier, Villers-lès-Nancy (tél. 328 53 65).

E.D.F. Nancy-Sud : 30, rue Lucien Galtier, Laneuveville-devant-Nancy (tél. 351 43 30).

P.T.T. : 6, Place Ferry, Ludres (tél. 354 72 79).

Correspondant de presse Est Républicain : Mme Chantal CANU, 14, rue Baudelaire (tél. 356 20 89).

Ramassage des ordures ménagères : Les lundis et jeudis, à partir de 5 h.

Transports : Autobus C.G.F.T.E. (tél. 340 29 65). Vente de carnets de tickets en Mairie aux heures d'ouverture.

ASSOCIATIONS LOCALES

Association sportive : Président, M. Gaston EGGIMANN (tél. 354 71 61).

Anciens Combattants : Président, M. Michel GIRARD (tél. 354 69 28)

Personnes du troisième âge : M. Gaëtan RENAULD (tél. 354 87 00).

Association Familiale : Président, M. Alain TALLEMENT (tél. 351 16 83).

Fléville-Loisirs : Président, M. Henri CASSIN (tél. 355 10 02).

Chasseurs : Président, M. André HABERER (tél. 351 59 64).

Club Philatélique : M. Joseph KOKOT (tél. 354 73 74) ; M. Daniel SCHWEBEL
M. Daniel SCHWEBEL (tél. 351 42 68)

Tennis-Club : Président, M. Pierre VILLETTELLE (tél. 356 13 12).

Section locale des Scouts de France : Responsable, M. Bernard MONIN (tél. 356 10 11).

Ensemble vocal «La Manonchante» dirigé par M. Jacques GRIESSER (tél. 354 62 73).

COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

M. le Maire : Président de droit de toutes les Commissions.

AFFAIRES SCOLAIRES : M. Antoine - Mme Kokot.

BUREAU D'AIDE SOCIALE : *Responsable* : M. Menti. *Membres* : MM. Antoine - Froment - Gury. *Personnes extérieures* : Mme Paule Girard - MM. Robert Parizot - Joseph Renaud.

CIMETIERE : *Responsable* : M. de Lambel. *Membre* : M. Bonnet.

DÉLÉGUÉ AU DISTRICT : M. Girard.

ENVIRONNEMENT : *Responsable* : Mme Kokot. *Membres* : MM. Bonnet - de Lambel - Henquel.

FETES et ANIMATION : *Responsable* : M. Menti. *Membres* : MM. Froment - Gury - Mme Kokot.

FINANCES : *Responsable* : M. Froment. *Membres* : MM. Bonnet - Boulanger - de Lambel - Henquel - Souhait.

GESTION du MILLE-CLUB et des PRÉFABRIQUÉS : *Responsable* : M. Gelhaye. *Membres* : Mme Kokot - M. Souhait.

IMPOTS DIRECTS : *Membres* : MM. Bonnet - Boulanger - de Lambel - Froment - Henquel.

Personnes extérieures :

Titulaires :

MM. Jean Aubry
Roger Boulanger
Charles Choné (Maire de Ludres)
Pierre Ducret
Jean-Paul Henquel
Paul Henquel

Suppléants :

MM. Alain Boulanger
François Boulanger
Louis Simonin (Maire de Lupcourt)
Marcel Holzer
Gaëtan Renaud
René Steitz

LISTES ÉLECTORALES : *Responsable* : M. Souhait. *Membre* : Mme Thomassin. *Personnes extérieures* : M. Richard Damen - M. Bernard Rougieux.

PERSONNEL COMMUNAL : *Responsable* : M. Gury. *Membres* : MM. Menti - Souhait - Mme Thomassin.

RELATIONS PUBLIQUES : *Responsable* : Mme Thomassin. *Membre* : M. de Lambel.

SPORTS : *Responsable* : M. Boulanger. *Membres* : MM. Gelhaye - Menti - Souhait.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE : *Délégée* : Mme Thomassin.

TRAVAUX : *Responsables* : M. Henquel. *Membres* : MM. Antoine - Boulanger - Gelhaye - Gury.

URBANISME : *Responsable* : M. Girard. *Membres* : MM. Boulanger - de Lambel - Gelhaye - Henquel.



peinture
papiers-peints
vitrerie - décoration

tél. 340.61.61

Alain Ricatte

6, boulevard Saint-Bernard
54600 VILLERS-CLAIRLIEU

revêtements sols et murs

R. M. 004287854

Ce qu'il faut savoir...

ÉTAT CIVIL – DÉCLARATIONS

DÉCLARATIONS	OÙ S'ADRESSER?	DÉLAIS
NAISSANCE	Mairie du lieu de naissance	Déclaration obligatoire dans les 3 jours
MARIAGE	Mairie du lieu de mariage	Dépôt du dossier : maximum : 2 mois, minimum : 3 semaines, avant la date choisie
DÉCÈS	Mairie du lieu de décès	Déclaration obligatoire dans les 24 heures

ÉTAT CIVIL – DÉLIVRANCE DE PIÈCES

NATURE DE LA PIÈCE DÉSIRÉE	OÙ S'ADRESSER?	PIECES OU RENSEI- GNEMENTS A FOURNIR	COÛT
Extrait de naissance	Mairie du lieu de nais- sance	Nom, prénoms, date de naissance	Une enveloppe tim- brée
Extrait de mariage	Mairie du lieu de ma- riage	Nom, prénoms, date de mariage	Une enveloppe tim- brée
Extrait de décès	Mairie du lieu de dé- cès	Nom, prénoms, date de décès	Une enveloppe tim- brée
Fiche d'état civil indivi- duelle ou familiale, ou certificat de nationalité française	Mairie du lieu de do- micile	Livret de famille ou extrait de naissance ou carte d'identité	Gratuit
Certificat de concubinage	Mairie du domicile	Les 2 cartes d'iden- tité, 2 témoins	Gratuit
Duplicata de livret de fa- mille	Mairie du lieu de do- micile	Certificat de perte délivré par le com- missariat de police du lieu de domicile	Gratuit
Carte d'identité (valable 10 ans)	Mairie du lieu de do- micile	- 2 photos récentes, - 1 timbre fiscal à 60 F - ancienne carte et livret de fa- mille	1 timbre fiscal à 100 F
Passeport (valable 5 ans)	Mairie du lieu de do- micile	- Carte nationale d'identité - 2 photos récentes - livret de famille ou extrait de naissance. Pour un mineur : autorisation du père.	1 timbre fiscal à 315 F
Attestation d'autorisa- tion de sortie du terri- toire métropolitain pour mineur	Mairie du lieu de do- micile	- Livret de famille - Carte d'identité nationale	Gratuit